

Distr. générale 29 septembre 2022 Français

Original: anglais

#### Conseil du développement industriel

Cinquantième session

Vienne, 21-23 novembre 2022 Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire

### Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire

#### Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de l'application de la résolution GC.18/Res.7 de la Conférence générale et renseigne sur les éléments nouveaux concernant l'économie circulaire. Il complète les documents IDB.49/18 et GC.19/13, ainsi que les rapports annuels de l'ONUDI 2019 (IDB.48/2), 2020 (IDB.49/2) et 2021 (IDB.50/2). Les consultations sur l'économie circulaire sont retracées dans le rapport IDB.50/CRP.6.

# I. Coopération technique et services de conseil stratégique

- 1. L'ONUDI a poursuivi sa coopération fructueuse avec la Banque européenne d'investissement, Circle Economy et Chatham House autour du projet mondial intitulé « SWITCH to circular economy value chains » (Le programme SWITCH de l'Union européenne au service des chaînes de valeur circulaires), achevant la conception de quatre projets pilotes sur la mise en œuvre de mesures circulaires dans les chaînes de valeur mondiales de l'électronique, du textile, de la confection et du plastique.
- 2. Au Liban, l'ONUDI soutient une relance économique verte et circulaire dans le secteur privé en mettant l'accent sur les chaînes de valeur agro-industrielles, les débouchés commerciaux et l'accès aux mécanismes financiers pour les investissements consacrés aux technologies et aux procédés.
- 3. Le Programme mondial de parcs éco-industriels, mis en œuvre en partenariat avec la Suisse, a contribué à intégrer les perspectives de circularité et de synergie industrielles dans les lois et règlements. L'activité d'élaboration des politiques, coordonnée par une communauté de pratique multipartite et des groupes de travail interministériels, a déjà donné lieu à un changement d'orientation dans plusieurs pays.
- 4. Le programme SwitchMed II a étendu son soutien aux chaînes de valeur de la transformation du poisson et de l'aquaculture en Méditerranée, s'étoffant d'un volet « économie bleue » axé sur des pratiques de production propres et durables, des recommandations et la mise au point de modèles d'activité circulaires. Le projet EU4Environment a continué de faciliter la symbiose industrielle, la réduction





des déchets industriels et les pratiques relevant de l'économie circulaire dans les pays en transition.

- 5. Le projet d'économie circulaire dans les industries du textile et de la confection mis en œuvre en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Lesotho et à Madagascar encourage les pratiques relevant de l'économie circulaire par une gestion durable des produits chimiques et des déchets. Menées en collaboration avec le Centre d'économie circulaire de l'Université de Cambridge, les activités de l'ONUDI permettent de renforcer les capacités des services et des centres de recherche nationaux en matière d'économie circulaire. La diffusion des meilleures pratiques nécessaire à la transformation en profondeur du secteur est possible grâce à l'implication et à la participation actives du secteur privé et des partenaires.
- 6. L'ONUDI participe activement à deux programmes, l'un sur la transition vers une économie circulaire pour les produits chimiques et les déchets en Afrique et l'autre sur le financement de la réduction et de la gestion des produits agrochimiques, qui stimulent un changement durable aux niveaux régional et mondial en amenant à repenser les modes de gestion des produits chimiques et des déchets des pays. L'ONUDI et 13 pays exécutent le projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de renforcement des initiatives nationales et d'amélioration de la coopération régionale pour une gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants contenus dans les déchets d'équipements électriques et électroniques dans les pays d'Amérique latine, qui fait intervenir quatre autres entités des Nations Unies ainsi que plusieurs organisations nationales et internationales et constitue le point de départ d'un projet régional sur l'électronique circulaire.
- 7. Le Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC)<sup>1</sup> aide 18 pays d'Afrique et d'Amérique latine à élaborer des plans d'action pour une économie circulaire dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des déchets, qui définissent des orientations politiques, réglementaires et technologiques visant à améliorer l'efficacité et la rentabilité des chaînes de valeur. Le CRTC élabore également des lignes directrices pour mesurer et évaluer les effets des mesures en faveur de l'économie circulaire sur la réalisation des objectifs climatiques de six pays d'Amérique latine et des Caraïbes<sup>2</sup>. Au Mexique, le CRTC fournit un appui technique afin d'analyser la situation du secteur de la construction et de la démolition dans la perspective d'une économie circulaire<sup>3</sup>.
- 8. L'ONUDI traite la question de la « fuite » des plastiques dans l'environnement en encourageant l'adoption de pratiques relevant de l'économie circulaire dans l'industrie et en aidant les États Membres à mettre en place des environnements favorables. En Afrique du Sud, elle a soutenu la conception d'un plan d'action et la création du premier laboratoire national d'essais de biodégradation certifié ISO, afin d'engager la transition vers des matériaux de substitution écologiquement viables. En Égypte, elle a contribué à réduire les déchets plastiques en encourageant l'adoption de pratiques d'écoconception et de modèles d'activité circulaires dans l'industrie, et en facilitant la création d'outils économiques, politiques ou réglementaires à cette fin. Au Nigéria, l'ONUDI a soutenu l'élaboration de lignes directrices pour l'exécution de la politique nationale de gestion des déchets plastiques et au Ghana, ses activités ont abouti à la création d'un cadre d'économie circulaire pour les matières plastiques et d'un pôle d'excellence pour les plastiques circulaires.

**2/4** V.22-22234

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le CRTC, entité dirigée conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'ONUDI chargée de l'exécution du mécanisme pour les technologies relatives aux changements climatiques de la Convention-cadre sur les changements climatiques, propose, à leur demande, une assistance technologique, politique et réglementaire aux pays en développement qui s'efforcent de respecter leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques et d'atteindre les objectifs de développement durable. Pour en savoir plus : www.ctc-n.org/.

www.ctc-n.org/technical-assistance/projects/guidelines-monitoring-and-evaluating-impact-circular-economy-measures.

<sup>3</sup> www.ctc-n.org/technical-assistance/projects/analysis-current-situation-construction-and-demolition-sector-respect.

- 9. L'ONUDI aide l'Égypte à mettre en place une bioéconomie circulaire en analysant les débouchés commerciaux, en révisant les normes existantes ou en soutenant l'élaboration de nouvelles normes pour les produits biosourcés, et en renforçant les capacités des décideurs et des décideuses.
- 10. Le projet, financé par le FEM, de démonstration des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales dans les activités de brûlage à l'air libre en application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, est exécuté dans cinq pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Il vise à réduire de 90 % les rejets de dioxines en appliquant les principes de l'économie circulaire et en mettant en place des systèmes de gestion des déchets économes en ressources, afin de limiter les émissions non intentionnelles de polluants organiques persistants (POP).
- 11. L'ONUDI participe à l'élaboration de normes internationales sur l'économie circulaire au sein d'un comité technique de l'Organisation internationale de normalisation constitué à cette fin<sup>4</sup>. Ses travaux consistent notamment à définir un cadre et des principes en vue de la mise en place d'une économie circulaire, à élaborer des lignes directrices sur les modèles d'activité et à créer des dispositifs de mesure de la circularité.

### II. Mobilisation et promotion de partenariats

- Organisée en marge de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la manifestation intitulée « Accelerating the global circular economy agenda to tackle climate change and foster economic transformation » (Accélérer la réalisation du programme mondial d'économie circulaire pour lutter contre les changements climatiques et favoriser la transformation économique), coorganisée par l'ONUDI et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et soutenue par 11 organisations internationales et entités des Nations Unies<sup>5</sup>, a été l'occasion d'aborder le concept d'économie circulaire. S'inspirant des résultats des consultations mondiales sur l'économie circulaire, les représentantes et représentants des gouvernements nationaux ont étudié, dans le cadre d'un groupe de discussion, les principes ambitieux de l'économie circulaire et les pratiques correspondantes, et leur prise en compte dans les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation. Des représentantes et représentants du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile ont également étudié les facteurs propices à la transition mondiale vers une économie circulaire, notamment les financements en faveur du climat et de la biodiversité.
- 13. L'ONUDI, partenaire fondateur de l'Alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources<sup>6</sup>, a coorganisé sa première réunion de haut niveau en septembre 2021. Cette alliance vise à donner une impulsion mondiale aux initiatives portant sur la transition vers une économie circulaire, une utilisation rationnelle des ressources et des modes de consommation et de production durables, en s'appuyant sur l'action menée à l'échelle internationale.
- 14. Une collaboration entre l'ONUDI, le CRTC et les gouvernements de la région a donné lieu à la création de la coalition régionale sur l'économie circulaire en

V.22-22234 3/4

<sup>4</sup> iso.org/fr/committee/7203984.html.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Banque mondiale, Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Institut mondial de la croissance verte, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation internationale du travail, Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, Plateforme de connaissances sur la croissance verte, Programme des Nations Unies pour le développement et PNUE.

<sup>6</sup> ec.europa.eu/environment/international\_issues/gacere.html.

Amérique latine et dans les Caraïbes<sup>7</sup>. Cette coalition a publié son document de position intitulé *Circular economy in Latin America and the Caribbean: a shared vision* (L'économie circulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes : un dessein commun) en février 2022<sup>8</sup>.

## III. Mesures à prendre par le Conseil

15. Le Conseil est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document et à formuler des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la coopération internationale et l'action multilatérale sur l'économie circulaire. Il est également invité à donner des orientations au Secrétariat sur la poursuite des consultations sur l'économie circulaire.

**4/4** V.22-22234

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> coalicioneconomiacircular.org/en/home/.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> https://www.ctc-n.org/news/latin-american-and-caribbean-coalition-launches-vision-regional-circular-economy.